

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2020

2020

République Française

**Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin**

SOMMAIRE

Service de l'Administration Générale

SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
BUREAU DU 29 JANVIER 2020		
1	Avenant à l'accord cadre « fourniture d'effets d'habillement » dans le cadre de la convention de groupement de commandes pour l'achat d'habillement et accessoires entre les SDIS de la Région Centre Val de Loire et le SDIS 58	6
2	Autorisation du président à ester en justice au nom du SDIS 37	6
3	Convention entre le CD 37 et le SDIS 37 pour des travaux d'imprimerie pour l'année 2020	6
4	Revalorisation des frais d'hébergement	6
5	Remboursement de trois séances d'ostéopathie à un agent dans le cadre de son accident de service	7
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FEVRIER 2020		
6	Transformations complémentaires de postes au titre de l'année 2019	7
7	Rapports aux orientations budgétaires 2020	7
8	Création de deux emplois permanents de caporal au 1er avril 2020	7
9	Création de dix emplois permanents de caporal au 1er juin 2020 dans le cadre du protocole d'accord	7
10	Création d'emplois dans les services supports de l'Etat-Major et modification des effectifs budgétaires dans le cadre du protocole d'accord	7
11	Création d'un emploi permanent à temps complet d'infirmier de SPP dans le cadre du protocole d'accord	8
BUREAU DU 3 MARS 2020		
12	Convention d'utilisation du centre aquatique Bulle d'O de la commune de Joué-lès-Tours	8
13	Mise à disposition du SDIS par la Sté TRAPIL de données numériques concernant les ouvrages de transport d'hydrocarbures	8
14	Mise à disposition du SDIS par la Sté GRTGAZ de données numériques géo référencées concernant les ouvrages de transport de gaz naturel	8
15	Mise à disposition du SDIS par la DDT de données d'inondation de tous les cours d'eau surveillés d'Indre-et-Loire	8
16	Mise à disposition exceptionnelle de logement du parc du SDIS 37	8
17	Convention/contrat de mise à disposition d'équipement sportif de la ville de Joué-lès-Tours	8
18	Convention de mise à disposition de locaux pour l'organisation de la réunion annuelle des chefs de centre	9
19	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP de Loches	9
20	Convention de partenariat avec la commune d'Azay le Rideau	9
21	Convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne	9
22	Proposition de don n°1 d'un véhicule à l'amicale des sapeurs-pompiers de St Epain	9
23	Conventions financières relatives aux transports SMUR du CH du Chinonais, du CHU d'Amboise/Château Renault et du CHU de Tours	9
24	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés	10
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 MARS 2020		
25	Projet de Budget Primitif 2020	10
26	Transformations de postes au titre de l'année 2020	10
27	Ajustements de l'organigramme	10
28	Autorisation de recrutement de contractuels sur deux emplois permanents de technicien informatique	11
BUREAU DU 28 MAI 2020		
29	Modalités de déroulement du Bureau par visioconférence ou audioconférence	11
30	Plan de reprise d'activité du SDIS 37	11
BUREAU DU 24 JUIN 2020		
31	Convention d'adhésion au service de paiement en lignes des recettes publiques locales entre le SDIS 37 et la DGFIP	11
32	Autorisation du président à ester en justice au nom du SDIS 37	11
33	Autorisation du président à ester en justice au nom du SDIS 37	12
34	Indemnités Auto assurance du SDIS en matière de responsabilité	12
35	Mise à disposition exceptionnelle de logement du parc du SDIS 37	12
36	Prolongation de la mise à disposition exceptionnelle de logement du parc du SDIS 37	12
37	Convention de groupement de commandes interdépartemental de SDIS pour l'achat de camions citernes feu de forêt (CCF)	12
38	Convention de mise à disposition d'un compresseur d'air pour blocs de plongée avec le SDIS 49	12
39	Convention financière – adhésion au groupement de commande lié aux systèmes de gestion opérationnelle	13
40	Autorisation du président à ester en justice au nom du SDIS 37	13

41	Convention de mécénat avec le crédit agricole mutuel de la touraine et du poitou	13
42	Adhésion à la centrale d'achat réseau des acheteurs hospitaliers	13
43	Conditions générales d'utilisation du service « Advance Mobile Location »	13
44	Accord cadre pour la prestation de titres restaurant au profit des agents du SDIS 37	14
	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2020	
45	Compte de gestion 2019	14
46	Compte administratif 2019	14
47	Budget supplémentaire 2020	14
48	Neutralisation budgétaire 2020	14
49	Mise en place du RIFSEEP Ingénieurs et Techniciens	15
50	Transformations de postes au titre de l'année 2020	15
51	Taux de promotion caporal-chef de SPP	15
52	Présentation bilan social	15
	ANNEXES	
	ARRETES DU PRESIDENT	

**RÉUNION DE BUREAU
DU 29 JANVIER 2020**

DOSSIER N° 1

**AVENANT A L'ACCORD CADRE « FOURNITURE D'EFFETS D'HABILLEMENT » DANS
LE CADRE DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR
L'ACHAT D'HABILLEMENT ET ACCESSOIRES ENTRE LES SDIS DE
LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE ET LE SDIS 58**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer l'avenant au lot 1 de l'accord cadre « Fourniture d'effets d'habillement » dans le cadre de la convention de groupement de commandes pour l'achat d'habillement et accessoires entre les SDIS de la Région Centre Val de Loire et le SDIS 58, afin d'intégrer les nouvelles normes du référentiel vêtements et équipements de protection pour sapeurs-pompiers (VPESP).

DOSSIER N° 2

AUTORISATION DU PRESIDENT A ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- autorisent le président du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours pour une agression envers quatre sapeurs-pompiers du centre de secours du Castelrenaudais lors d'une intervention en date du 10 juillet 2019 ;
- désignent Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts d'un des sapeurs-pompiers agressé et du SDIS37, ainsi que Maître Eve-Elisabeth CAMBUZAT pour les sapeurs-pompiers ayant souhaité être défendus par leur propre avocat.

DOSSIER N° 3

**CONVENTION ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE ET LE SDIS 37
POUR DES TRAVAUX D'IMPRIMERIE POUR L'ANNEE 2020**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la nouvelle convention avec le Conseil départemental pour la réalisation des travaux de reprographie du service d'incendie et de secours. Cette convention prend effet au 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 et sera renouvelable deux fois par tacite reconduction.

DOSSIER N° 4

REVALORISATION DES FRAIS D'HEBERGEMENT

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, fixent les tarifs forfaitaires d'hébergement conformément au tableau ci-dessous et valident les zones géographiques auxquelles ils se rapportent.

	Nouveaux taux applicables au <u>01/04/2019</u>			Nouveaux taux applicables au <u>01/02/2020</u>		
	Commune de Paris	Région parisienne (départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) et grandes agglomérations de + de 200 000 habitants	Province	Commune de Paris	Région parisienne (départements 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95) et grandes agglomérations de + de 200 000 habitants	Province
Remboursement forfaitaire des frais d'hébergement (incluant le petit-déjeuner)	110 €	90 €	70 €	110 €	90 €	70 €

Le taux forfaitaire unique d'hébergement de 120 € pour les agents reconnus en qualité de travailleur handicapé et en situation de mobilité réduite, décidé par délibération du 27 mars 2019, est maintenu.

Les autres termes de la délibération du 14 décembre 2009 restent inchangés.

DOSSIER N° 5

**REMBOURSEMENT DE 3 SEANCES D'OSTEOPATHIE A UN AGENT DANS
LE CADRE DE SON ACCIDENT DE SERVICE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à verser, à l'agent dans le cadre son accident de service, la somme de 165 € (3 X 55€) au titre du remboursement des trois séances d'ostéopathie.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 FEVRIER 2020**

DOSSIER N° 6

TRANSFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent :*
 - o *la transformation de dix postes de sergent en dix postes d'adjudant au 31 décembre 2019 ;*
 - o *la modification du tableau des emplois du SDIS ;*
- *autorisent le président à signer les arrêtés correspondants.*

DOSSIER N° 7

RAPPORT INTRODUCTIF AU DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte du débat des orientations budgétaires pour l'année 2020 qui vaut rapport sur l'évolution des charges et des ressources prévisibles.

DOSSIER N° 8

CRÉATION DE 2 EMPLOIS PERMANENTS DE CAPORAL AU 1^{er} AVRIL 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent la création de deux emplois permanents du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal à compter du 1^{er} avril 2020.

DOSSIER N° 9

**CRÉATION DE DIX EMPLOIS PERMANENTS DE CAPORAL AU 1^{er} JUIN 2020
DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent la création de dix emplois permanents du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal à compter du 1^{er} juin 2020.

DOSSIER N° 10

**CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES SERVICES SUPPORTS DE L'ETAT-MAJOR ET MODIFICATION
DES EFFECTIFS BUDGETAIRES DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent :*
 - *la création d'un emploi non permanent à temps complet de « Technicien radio°informatique » du grade de technicien principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} avril 2020,*
 - *la création des postes budgétaires suivants :*
 - o *un médecin de sapeurs-pompiers professionnels du cadre d'emplois des médecins et des pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels du grade de médecin de classe normale à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2020 ;*
 - o *un technicien informatique du service maintenance informatique et logicielle (SMIL) du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux du grade d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} avril 2020 ;*
- *acceptent le recrutement du contrôleur de gestion par le conseil départemental et sa mise à disposition à mi-temps au SDIS et l'inscription des crédits budgétaires correspondants.*

DOSSIER N° 11

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET D'INFIRMIER DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS DANS LES SERVICES SUPPORTS DE L'ETAT-MAJOR DANS LE CADRE DU PROTOCOLE D'ACCORD

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent la création d'un emploi permanent à temps complet du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels du grade d'infirmier de classe normale à compter du 1^{er} juillet 2020.

**RÉUNION DE BUREAU
DU 3 MARS 2020**

DOSSIER N° 12

CONVENTION D'UTILISATION DU CENTRE AQUATIQUE BULLE D'O DE LA COMMUNE DE JOUÉ-LÈS-TOURS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation du centre aquatique Bulle d'O avec la commune de Joué-Lès-Tours.

DOSSIER N° 13

MISE A DISPOSITION DU SDIS PAR LA SOCIETE TRAPIL DE DONNEES NUMERIQUES CONCERNANT LES OUVRAGES DE TRANSPORT D'HYDROCARBURES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition des données cartographiques sur les canalisations de transport d'hydrocarbures, bien dématérialisé appartenant à la société TRAPIL.

DOSSIER N° 14

MISE A DISPOSITION DU SDIS PAR LA SOCIETE GRTGAZ DE DONNEES NUMERIQUES GEOREFERENCEES CONCERNANT LES OUVRAGES DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer le formulaire de demande de mise à disposition de bien dématérialisé de données numériques avec GRTgaz.

DOSSIER N° 15

MISE A DISPOSITION DU SDIS PAR LA DDT DE DONNEES D'INONDATION DE TOUS LES COURS D'EAU SURVEILLES D'INDRE-ET-LOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer le formulaire de demande de mise à disposition de bien dématérialisé de données numériques avec la Direction Départementale des Territoires d'Indre-et-Loire.

DOSSIER N° 16

MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE LOGEMENT DU PARC DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à conclure un bail d'occupation d'un bien du SDIS avec un agent.

DOSSIER N° 17

CONVENTION/CONTRAT DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENT SPORTIF DE LA VILLE DE JOUE-LES-TOURS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention/contrat de mise à disposition de la piste d'athlétisme du complexe sportif Jean Bouin de JOUE- LES-TOURS.

DOSSIER N° 18

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR L'ORGANISATION DE LA REUNION ANNUELLE DES CHEFS DE CENTRE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention à titre payant d'un montant de 325 euros relatif à la mise à disposition de locaux appartenant à l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) de TOURS-FONDETTES AGROCAMPUS pour l'organisation de la réunion annuelle des chefs de centre du SDIS d'Indre-et-Loire le 16 mai 2020.

DOSSIER N° 19

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU GYMNASE DU CSP LOCHES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mise à disposition de locaux du CSP de Loches avec Le Foyer de Vie A.D.A.P.E.I. « La Palle » à BEAULIEU LES LOCHES.

DOSSIER N° 20

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'AZAY LE RIDEAU

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention pour les prestations dites de proximité avec la commune d'AZAY LE RIDEAU.

DOSSIER N° 21

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES A DESTINATION DES PHARMACIES A USAGE INTERNE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *autorisent le président du conseil d'administration du SDIS d'Indre-et-Loire à signer :*
 - o *la convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne avec les SDIS de la région Centre – Val de Loire ainsi que le SDIS de la Nièvre ;*
- *le marché à hauteur des besoins propres au SDIS 37, conformément aux clauses contractuelles et à signer les reconductions, avenants ou résiliations éventuels ;*
- *désignent le SDIS 45 comme coordonnateur de ce groupement de commandes ;*
- *délèguent au SDIS 45 la signature en son nom du marché et des reconductions, modifications ou résiliations éventuelles.*

DOSSIER N° 22

PROPOSITION DE DON N° 1 D'UN VEHICULE A L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-EPAIN

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, acceptent le don du véhicule type Dodge immatriculé 288 Q 37 à l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Epain (37) à titre gracieux.

DOSSIER N°23

CONVENTIONS FINANCIERES RELATIVES AUX TRANSPORTS SMUR DU CH DU CHINOIS, DU CHU D'AMBOISE/CHATEAU RENAULT ET DU CHU DE TOURS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- *autorisent le président du conseil d'administration à signer les conventions financières avec les centres hospitaliers de TOURS, de Amboise - Château Renault et du Chinonais pour le paiement des transports SMUR réalisés par le SDIS ;*
- *demandent à ce que le prix de la tarification forfaitaire par intervention soit revalorisé dès 2021 et que des négociations avec les structures hospitalières commencent sans tarder.*

DOSSIER N°24

CONVENTION FINANCIERE RELATIVE AUX TRANSPORTS SANITAIRES REALISES PAR LE SDIS 37 EN CAS DE CARENCE CONSTATEE DES TRANSPORTEURS SANITAIRES PRIVES

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer les conventions financières avec le centre hospitalier universitaire de TOURS pour le paiement des transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés.

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 3 MARS 2020**

DOSSIER N° 25

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- **adoptent le présent budget 2020 et ses annexes**, d'un montant total de **60 448 400 €** dont 14 150 000 € en section d'investissement et de 46 298 400 € en section de fonctionnement.
- **attribuent les subventions de fonctionnement** suivantes au chapitre 65 :
 - au Comité des Œuvres Sociales, 139 170 €
 - à l'union des sapeurs-pompiers de la région centre, 1 000 €
 - à l'union Départementale des sapeurs-pompiers, 74 550 €
 - à l'association Musicale des sapeurs-pompiers, 35 600 €
 - à l'œuvre des Pupilles Orphelins des sapeurs-pompiers de France, 2 000 €
 - à l'amicale du personnel permanent des services d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire, 5 600 €.
- **attribuent, en 2020, la seconde subvention d'équipement** (chapitre 204), d'un montant de 240 000 €, à l'agence du numérique de la sécurité civile (ANSC), établissement public créé pour la mise en œuvre du projet NexSIS auprès des services d'incendie et de secours.
- **votent pour les autorisations de programmes déjà ouvertes**, les révisions des enveloppes d'un montant global de - 550 €
- **approuvent le montant global 2020 des crédits de paiement** des opérations d'investissement de 2 136 662,95 € dont 480 000 € individualisés en programme d'équipement. Les crédits de paiement 2020 intègrent également la reprise anticipée de reports de crédits des constructions en cours d'achèvement (21 918,95€).

tels qu'ils apparaissent aux **pages 15 et 44** de la 3ème partie (les maquettes budgétaires du BP 2020) du rapport de présentation.

DOSSIER N° 26

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- **approuvent la transformation des postes suivants** :
 - Transformation d'1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe en 1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe
 - Transformation de 2 postes d'adjoint administratif principal 2ème classe en 2 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe
 - Transformation d'1 poste de sapeur en 1 poste de caporal
- **autorisent le président à signer les arrêtés correspondants.**

DOSSIER N° 27

AJUSTEMENTS DE L'ORGANIGRAMME

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent les ajustements de l'organigramme ci-après annexés.

DOSSIER N° 28

AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS SUR DEUX EMPLOIS PERMANENTS DE TECHNICIEN INFORMATIQUE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent le recrutement d'agents contractuels de droit public sur les emplois permanents du groupement des systèmes d'informations et de communication de :

- *technicien informatique du SIAT*
- *technicien informatique du SMIL.*

**REUNION DU BUREAU DU 28 MAI
2020**

DOSSIER N°29

MODALITES DE DEROULEMENT DU BUREAU PAR VISIOCONFERENCE OU AUDIOCONFERENCE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *prennent acte des diligences effectuées pour la mise en œuvre de l'organisation du Bureau en visioconférence ou en audioconférence ;*
- *approuvent les modalités présentées.*

DOSSIER N°30

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité approuvent le plan de reprise d'activité du SDIS 37, tel que présenté en annexe.

**RÉUNION DU BUREAU
DU 24 JUIN 2020**

DOSSIER N°31

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNES DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES ENTRE LE SDIS37 ET LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'utilisation des services PAYFIP, développé par le Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) en optant pour la version « page de paiement de la DGFIP » (PayFip titres et rôles).

DOSSIER N°32

AUTORISATION DU PRESIDENT A ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *autorisent le président du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours pour une agression envers un sapeur-pompier du centre de secours du Tours centre lors d'une intervention en date du 16 février 2020 ;*
- *désignent Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS37, et Maître Eve-Elisabeth CAMBUZAT pour représenter les intérêts du sapeur-pompier.*

DOSSIER N°33**AUTORISATION DU PRESIDENT A ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *autorisent le président du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours pour une agression envers trois sapeurs-pompiers du centre de secours d'Amboise lors d'une intervention en date du 2 avril 2020 ;*
- *désignent Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS37, et Maître Eve-Elisabeth CAMBUZAT pour représenter les intérêts des sapeurs-pompiers.*

DOSSIER N°34**INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du sapeur-pompier volontaire du CPI de Saint Epain, pour un montant de 39,00 euros TTC correspondant au reste à charge du remboursement de ses lunettes cassées lors d'une intervention.

DOSSIER N°35**MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE DE LOGEMENT
DU PARC DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à conclure un bail d'occupation d'un bien du SDIS avec un agent du SDIS.

DOSSIER N°36**PROLONGATION DE LA MISE A DISPOSITION EXCEPTIONNELLE
DE LOGEMENT DU PARC DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à conclure un nouveau bail d'occupation d'un bien du SDIS à titre exceptionnel avec un agent pour une durée de deux mois à compter du 1^{er} juin 2020.

DOSSIER N°37**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES INTERDEPARTEMENTAL DE SDIS POUR
L'ACHAT DE CAMIONS CITERNES FEU DE FORET (CCF)**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *approuvent le principe de groupement de commandes pour l'achat de camions citernes feu de forêts (CCF) avec les SDIS 36, SDIS 37, SDIS 41, SDIS 45, ainsi que le SDIS de la Nièvre ;*
- *autorisent le président du conseil d'administration à signer et à exécuter la convention de groupement de commandes pour l'achat de camions citernes feu de forêts (CCF) avec les SDIS 36, SDIS 37, SDIS 41, SDIS 45, ainsi que le SDIS de la Nièvre ;*
- *acceptent que le SDIS 37 soit désigné coordonnateur du groupement de commandes ;*
- *autorisent le président du conseil d'administration à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement du marché passé en application de la convention de groupement de commandes, y compris les avenants y afférents.*

DOSSIER N°38**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN COMPRESSEUR D'AIR POUR BLOCS DE PLONGEE
AVEC LE SDIS 49**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention avec le SDIS du Maine-et-Loire pour la mise à disposition, à titre gratuit, d'un compresseur d'air et d'un personnel habilité pour le gonflage de blocs de plongée en vue des entraînements de l'Unité Mobile d'Intervention Subaquatique du SDIS 37 sur le site de Trélazé.

DOSSIER N°39

CONVENTION FINANCIERE – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIF A LA FOURNITURE DE PRODUITS, MAINTENANCE ET AUTRES PRESTATIONS LIEES AUX SYSTEMES DE GESTION OPERATIONNELLE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention financière entre le SDIS 37 et le SDIS 49 fixant la participation du SDIS 37 à la prestation de Cap Consulting à 2 006 € TTC.*

DOSSIER N°40

AUTORISATION DU PRESIDENT A ESTER EN JUSTICE AU NOM DU SDIS 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *autorisent le président du conseil d'administration à ester en justice devant le Tribunal de Grande Instance de Tours pour une agression envers un sapeur-pompier du centre de secours du Vouvray lors d'une intervention en date du 10 mai 2020 ;*
- *désignent Maître CEBRON DE LISLE pour représenter les intérêts du SDIS et ceux du sapeur-pompier.*

DOSSIER N°41

CONVENTION DE MECENAT AVEC LE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de mécénat avec le Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou pour apporter son soutien au SDIS 37 dans la gestion de crise sanitaire du COVID 19.

DOSSIER N°42

ADHESION A LA CENTRALE D'ACHAT RESEAU DES ACHETEURS HOSPITALIERS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *approuvent l'adhésion du SDIS 37 au Resah, groupement d'intérêt public (GIP) qui a pour objet de mutualiser et de professionnaliser les achats des acteurs du secteur sanitaire, médico-social et social publics ;*
- *acceptent les termes de la convention constitutive du GIP annexée à la présente délibération ;*
- *autorisent le président du conseil d'administration à signer les documents valant signature de l'adhésion au GIP Resah et les conventions relatives aux marchés et accords-cadres nécessaires à la satisfaction des besoins du SDIS 37 ;*
- *acceptent d'inscrire pour l'année 2020, les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle (300 euros).*

DOSSIER N°43

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU SERVICE ADVANCE MOBILE LOCATION

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer les conditions d'utilisation du service Advance Mobile Location (AML), qui permet lors d'une communication d'urgence, la transmission de la localisation du smartphone au service d'urgence contacté, sans aucune action préalable de l'appelant.

**ACCORD-CADRE POUR LA PRESTATION DE TITRES RESTAURANT
AU PROFIT DES AGENTS DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement relatifs à l'accord-cadre pour la prestation de titres restaurant au profit des agents du SDIS, y compris les modifications afférentes.

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 JUIN 2020**

COMPTE DE GESTION 2019

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion dressé par le payeur départemental pour l'exercice 2019.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration, hors la présence du président du SDIS et sous la présidence de M. DE OLIVEIRA, vice-président chargé des finances :

- approuvent à l'unanimité le Compte Administratif 2019 dont les résultats se présentent comme suit, en conformité avec le compte de gestion du Payeur Départemental :

EXECUTION DU BUDGET

	Mandats émis	Titres émis	Reprise des résultats antérieurs	Résultat cumulé ou solde d'exécution (A)
TOTAL DU BUDGET	55 253 892,83 €	58 119 955,57 €	1 485 770,08 €	4 351 832,82
Fonctionnement Total	41 888 344,59 €	43 050 077,84 €	2 038 127,12 € ⁽¹⁾	3 199 860,37
Investissement Total	13 365 548,24 €	15 069 877,73 €	-552 357,04 €	1 151 972,45
Dont 1068		2 288 048,91 €		

(1) : 02: reprise du résultat de fonctionnement 2018 diminué de l'affectation au 1068

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, adoptent le budget supplémentaire qui reprend le résultat définitif de l'exercice 2019 et procède à des ajustements des crédits votés au budget primitif 2020 en séance du 3 mars 2020

NEUTRALISATION BUDGETAIRE 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, autorisent le président à procéder à la neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics pour l'exercice 2020 qui s'élève à 1 436 000 € répartis de la façon suivante :

- 80 000 € pour l'imputation 21311
- 850 000 € pour l'imputation 21312
- 100 000 € pour l'imputation 214
- 400 000 € pour l'imputation 21318
- 6 000 € pour l'imputation 20413

DOSSIER N°49

**ELIGIBILITE DES CADRES D'EMPLOIS DES TECHNICIENS ET INGENIEURS TERRITORIAUX
REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE
ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)
AU 1er MARS 2020**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *approuvent l'intégration des agents du cadre d'emplois des ingénieurs et du cadre d'emplois des techniciens au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), selon les modalités définies ci-dessus et en annexes, à compter du 1^{er} mars 2020 ;*
- *instituent la clause de sauvegarde en application de l'article 6 du décret n°2014-513 ;*
- *autorisent le président du conseil d'administration à fixer, par arrêté individuel, le montant perçu par chaque agent au titre de l'IFSE et du CIA, dans le respect des principes et modalités définis ci-dessus et en annexes ;*
- *prévoient d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement du RIFSEEP ;*
- *approuvent les termes du présent rapport et de ses annexes.*

DOSSIER N°50

TRANSFORMATIONS DE POSTES AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, conformément au tableau des effectifs ci-joint, autorisent le président à :

- *transformer les postes susvisés au titre de l'année 2020,*
- *signer les arrêtés correspondants*
- *adopter le tableau des effectifs approuvé au 1^{er} juillet 2020 tel qu'il figure en annexe.*

DOSSIER N°51

**TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT AU GRADE DE CAPORAL CHEF
DE SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, approuvent les nouveaux taux de promotion pour l'avancement au grade de caporal-chef de sapeurs-pompiers professionnels

DOSSIER N°52

**PRESENTATION DU RAPPORT SUR L'ETAT DE L'ETABLISSEMENT
AU 31/12/2019 – BILAN SOCIAL**

Les membres du conseil d'administration, prennent acte de l'établissement du recueil de données correspondant au bilan social de l'année 2019.

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

Le Directeur de l'Administration et des Finances

SIGNE

Bruno CHANTEAU

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le 17 septembre 2020

ANNEXES

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation	N° dossier
1	Convention entre le CD 37 et le SDIS 37 pour des travaux d'imprimerie pour l'année 2020	3
2	Rapports aux orientations budgétaires 2020	7
3	Convention d'utilisation du centre aquatique Bulle d'O de la commune de Joué-lès-Tours	12
4	Mise à disposition du SDIS par la Sté TRAPIL de données numériques concernant les ouvrages de transport d'hydrocarbures	13
5	Convention/contrat de mise à disposition d'équipement sportif de la ville de Joué-lès-Tours	17
6	Convention de mise à disposition de locaux pour l'organisation de la réunion annuelle des chefs de centre	18
7	Convention de mise à disposition du gymnase du CSP de Loches	19
8	Convention de partenariat avec la commune d'Azay le Rideau	20
9	Convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne	21
10	Conventions financières relatives aux transports SMUR du CH du Chinonais, du CHU d'Amboise/Château Renault et du CHU de Tours	23
11	Convention financière relative aux transports sanitaires réalisés par le SDIS 37 en cas de carence constatée des transporteurs sanitaires privés	24
12	Projet de Budget Primitif 2020	25
13	Ajustements de l'organigramme	27
14	Plan de reprise d'activité du SDIS 37	30
15	Convention de groupement de commandes interdépartemental de SDIS pour l'achat de camions citernes feu de forêt (CCF)	37
16	Convention de mise à disposition d'un compresseur d'air pour blocs de plongée avec le SDIS 49	38
17	Convention financière – adhésion au groupement de commande lié aux systèmes de gestion opérationnelle	39
18	Convention de mécénat avec le crédit agricole mutuel de la touraine et du poitou	41
19	Adhésion à la centrale d'achat réseau des acheteurs hospitaliers	42
20	Conditions générales d'utilisation du service « Advance Mobile Location »	43
21	Compte administratif 2019	46
22	Budget supplémentaire 2020	47
23	Mise en place du RIFSEEP Ingénieurs et Techniciens	49
24	Présentation du bilan social	52

ARRÊTÉS DU PRÉSIDENT DU CASDIS

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté portant liste départementale des médecins habilités pour la détermination de l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers
2	Arrêté portant délégation de signature au Directeur Départemental
3	Arrêté portant délégation à Mme Brigitte DUPUIS, Vice-Présidente
4	Arrêté portant délégation de signature à M. Olivier LEBRETON, 3 ^{ème} Vice-Président
5	Arrêté portant délégation de signature au Directeur Départemental
6	Arrêté portant délégation de signature à la cheffe du pôle soutien technique et logistique
7	Arrêté portant délégation de signature au chef du groupement logistique équipement et matériels
8	Arrêté portant délégation de signature au chef du groupement des systèmes d'information et de communication
9	Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur principal au titre de l'année 2020
10	Arrêté portant inscription sur liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur au titre de l'année 2020